



Lettre Ouverte à :

Monsieur le directeur interrégional de la DISP de Dijon,

Le 18 janvier 2023 après-midi a eu lieu au CD de Joux-la-Ville un groupe de travail sur les ELSP.

Les convocations ayant été envoyées moins de 48h avant, cela a eu pour inconvénient majeur de mettre plusieurs personnes concernées dans l'impossibilité de se libérer. Nous ne pouvons que partager la déception de voir l'avancée si laborieuse du projet ELSP sur l'établissement. Notre inquiétude ne se limite pourtant pas à ce seul projet ; le dojo est orné d'un drap tombant en lambeaux ; le tutorat a été sans cesse repoussé ; les AICS pierre angulaire de l'établissement sont à l'abandon pour n'être plus qu'une coquille vide.

Nous pourrions continuer cette énumération, mais cela est-il vraiment nécessaire ? Le fait est que notre établissement tombe en morceaux jour après jour. Personne ne semble s'en émouvoir hormis ceux qui le font survivre, ceux qui le soutiennent à bout de bras chaque jour, le petit personnel de l'administration pénitentiaire.

Les projets se multiplient, les difficultés aussi. Vu d'en bas nous avons l'impression que chacune de nos têtes pensantes y va de son initiative mais néglige l'histoire de l'établissement et ignore les capacités de son personnel. Chaque arrivée est l'occasion de nouvelles priorités déconnectées des contraintes conjoncturelles et structurelles.

Si nous nous accordons sur l'intérêt majeur que représente les ELSP, nous ne pouvons que constater que dans l'état actuel en forcer le déploiement serait condamner l'établissement. Nous ne sommes plus assez d'agents, plus de la moitié d'entre eux dépassent les 108h supplémentaires trimestrielles, et très largement pour certains. Le déploiement des ELSP dans le contexte actuel revient à imposer à 100% des agents de détention de dépasser les 108h par trimestre. A cela il conviendra de rajouter les augmentations liées aux CMO et AT, les départs etc...

Nombre de postes ont été créés à effectifs constants amputant nos effectifs années après années. La bonne volonté, le courage et le dévouement du personnel de Joux la Ville ont été l'excuse pour tourner la tête ailleurs et ne pas regarder en face les baisses de personnel successives.

Aujourd'hui la situation n'est plus tenable, l'établissement est déjà en difficulté alors que les ESLP ne sont pas fonctionnels. Nous allons finir l'année à -20 voire davantage, les départs en retraite vont se succéder.

Afin de pouvoir rendre possible les ELSP nous demandons que soient affectés :

- 10 agents sur la promotion 213
- 5 agents sur la promotion 214
- 5 postes ouverts sur chacune des 2 prochaines CAP
- 2 MAD dont les agents sont volontaires pour venir dès aujourd'hui (régularisable sur la prochaine CAP)

Nous restons à votre disposition pour échanger avec vous sur le sujet.

SLP FO Justice Joux-la-Ville

Le : 19 01 2023

